

INAUGURATION DE L'ÉCOLE JACQUES EBERHARD Le 2 juillet 2021

Monsieur le député,

Monsieur le Président du Département de Seine-Maritime,

Monsieur le vice-président de la communauté urbaine, en charge de l'aménagement numérique du territoire et de l'innovation (Alain FLEURET),

Mesdames, Messieurs,

Quel plaisir ! Quel plaisir de pouvoir enfin nous retrouver, pour inaugurer cette magnifique école Jacques-Eberhard entièrement rénovée.

Je dis « enfin » car si les élèves et l'équipe enseignante ont pu intégrer les locaux dès le mois de mars, le covid nous avait empêché de l'inaugurer comme il se doit.

C'est chose faite aujourd'hui.

Cette inauguration marque un moment important pour notre ville et pour la cité de Mayville en particulier.

En effet, la construction d'une école n'est pas un acte anodin, et celle d'une école élémentaire moins, car c'est à l'école élémentaire que tout se joue pour nos enfants.

C'est une décision forte qui engage l'avenir.

L'école reste le ciment de notre République.

Elle offre aux enfants l'opportunité d'acquérir le sens des valeurs républicaines et humanistes, les savoirs essentiels, afin de leur permettre de construire leur avenir personnel et professionnel.

L'école, c'est l'apprentissage de la diversité, le lieu où l'on apprend l'esprit de partage qui est au cœur de la solidarité et de la lutte contre l'exclusion sociale.

Cette école Jacques Eberhard, c'est enfin le maintien d'un service public de qualité et de proximité au cœur du quartier.

Nous avons eu à cœur, comme à notre habitude, d'associer les futurs utilisateurs à la construction de nos projets.

Une commission maîtrise d'usage a été constituée pour permettre à l'équipe pédagogique, par l'intermédiaire de son directeur, mais également aux représentants des parents d'élèves et bien entendu à l'Inspection académique, d'être non seulement associés, mais impliqués dans les choix opérés, et pas seulement ceux qui relèvent des aspects architecturaux.

Et nous avons souhaité associer le directeur au jury de concours constitué, avec voix consultative.

Quelques mots à présent sur les **choix architecturaux**.

Tout d'abord, nous avons conservé la façade qui donne sur l'avenue Charles de Gaulle. L'idée était de préserver l'identité de

cette école construite en 1909 et lui donner un style plus contemporain et plus fonctionnel,

Ensuite nous avons réalisé une ouverture afin d'intégrer 8 salles de classes (4 au rez-de-chaussée et 4 au 1^{er} étage),

Nous avons rénové les 4 logements de l'école pour les dissocier totalement de l'établissement,

Nous avons créé un centre de documentation,

Une salle dédiée à l'art visuel,

Une salle RASED (réseau d'aide psycho pédagogique),

Des salles d'activités et un espace de distribution reliant tous les locaux sans passer par l'extérieur,

Nous avons renouvelé l'ensemble du mobilier,

Enfin le bâtiment a été mis aux normes en termes de sécurité, de solidité, d'accessibilité, de confort acoustique et thermique.

Pour l'extérieur :

Nous avons créé des espaces verts ;

sécurisé les abords ;

et adapté le préau couvert existant.

L'idée maîtresse a été d'ouvrir l'école sur le quartier.

C'est la raison pour laquelle nous avons favorisé les matières transparentes avec la création de nombreuses baies vitrées dans les classes, ainsi que dans la bibliothèque.

Je tiens à remercier la maîtrise d'œuvre, l'atelier Bettinger, Desplanques,

L'architecte M. Blondel, du cabinet ACAU,

et toutes les entreprises qui sont intervenues sur ce chantier.

Je tiens également à remercier les co-financeurs de ce projet :

- **la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole,**
- **le Département de Seine-Maritime**
- **l'État**
- **et l'ADEME.**

Merci à mon adjoint Michel Garcia qui s'est fortement impliqué sur le projet et son chantier.

Au service patrimoine de la ville (notamment Yannick Lebrun).

Et enfin à mon prédécesseur Jean-Paul LECOQ, qui a initié cette reconstruction et à qui nous devons cette belle réalisation.

Et puisqu'on parle de prédécesseur, quelques mots enfin sur un autre illustre prédécesseur, celui qui a donné son nom à cette école en 2010 : **Jacques Eberhard :**

Vous le savez, il a été maire de 1953 à 1978 et grand artisan du développement de Gonfreville l'Orcher après-guerre.

Il fut également Conseiller général, sénateur, membre de l'Assemblée des Communautés Européennes (l'ancêtre du parlement européen).

Mais cet ouvrier-ajusteur, habitant de Mayville de toujours, fut également un militant communiste et un résistant pendant la deuxième guerre.

Et nous allons après les prises de parole dévoiler une plaque en son honneur située sur le fronton de l'école.

Avant de passer la parole au représentant du Département, je voudrais dire que cette inauguration symbolise la priorité que nous donnons à la jeunesse et à son éducation.

Et comme vous le savez, les conditions et la qualité du travail éducatif sont les priorités de la Ville.

Voilà pourquoi nous sommes attentifs chaque année aux décisions de cartes scolaires annoncées par le Rectorat.

Disposer d'une belle école, c'est bien, mais accueillir les élèves dans des classes non surchargées, c'est mieux.

Les services publics sont notre bien commun et les moyens dont nos enfants ont besoin pour apprendre dans de bonnes conditions, ne peuvent en aucun cas être sacrifiés sur l'autel de l'austérité.

Avec les parents Gonfrevillais, avec la FCPE, nous le disons chaque année, **l'école de la République n'est pas un coût mais un investissement.**

Et cela ne relève pas du slogan mais de la conviction profonde.

Cela passe par des moyens qui s'adaptent aux besoins des élèves et non le contraire.

Des enseignants en nombre suffisant, y compris pour remplacer leurs collègues momentanément absents, afin de disposer du temps nécessaire pour accompagner chacun de leurs élèves en fonction de ses besoins.

Des moyens d'accompagnement également, je pense au soutien scolaire, au Programme de Réussite Éducative, mais aussi à la médecine scolaire qui ne peut pas se résumer demain à l'organisation de visites médicales regroupées sur un seul site.

La détection, la prévention et l'accompagnement sanitaire, cela passe par de la proximité, de la disponibilité.

La Municipalité à travers ses investissements, ses dispositifs multiples en faveur de l'enseignement, des élèves et de leurs parents, répond toujours présente.

Nous attendons de l'État le même niveau d'engagement.

A l'heure où nombre de citoyens se sentent délaissés par la République, ici à Mayville, grâce à la Municipalité et à ses partenaires mobilisés pour cette occasion, nous renforçons de

belle manière la présence de la République, au quotidien et au cœur de la cité.

Merci à tous et longue vie à cette école.

Et je rappelle que nous organisons des journées portes ouvertes, ce soir et demain matin, pour ceux qui le souhaitent

Déroulé :

1. le maire
2. représentant CU
3. représentant Département
4. ruban
5. plaque